

## **PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL DU MERCREDI**

### **Contexte de l'accueil :**

La commune d'Ambutrix a lancé la construction d'un bâtiment en 2019, à proximité de l'école, pour accueillir un service de restauration et périscolaire. Des aménagements ont été réalisés au fil de l'utilisation de ce bâtiment afin d'optimiser son fonctionnement.

Le projet pédagogique du service périscolaire met en avant l'importance du travail partenarial avec le tissu associatif, l'école et la Mairie, qui sont les acteurs primordiaux de la collectivité pour la prise en charge des enfants. La présence et la disponibilité de ces acteurs, leur volonté de travailler ensemble, au sein d'une petite collectivité, est un atout certain. Plusieurs projets conjoints avec l'équipe enseignante ont pu avoir lieu. Ce sont des éléments très positifs tant pour les enfants, leur famille que pour les agents. Il s'agit notamment de deux projets artistiques autour de la danse et de la peinture. Le fait que deux agents périscolaires travaillent également en tant qu'Atsem à l'école donne beaucoup de cohérence dans la prise en charge quotidienne des enfants, notamment des moins de 6 ans, qui requièrent une attention particulière. Nous avons pu mettre en place une gestion différenciée, avec des rythmes adaptés pour ces enfants. C'est donc tout naturellement que nous avons travaillé à l'élaboration d'un PEDT afin de stabiliser et amplifier la collaboration des différents partenaires pour une meilleure prise en charge des enfants. Le PEDT entre en vigueur à la rentrée 2024, en même temps que l'ouverture de l'accueil du mercredi.

Le service a progressivement monté en puissance et nous accueillons de plus en plus d'enfants, preuve de son attractivité.

L'ouverture les mercredis est une demande des familles. La demande s'étend également aux vacances scolaires. La commune envisage d'ouvrir progressivement, d'abord le mercredi, puis, selon l'évolution de la situation, la moitié des vacances.

La commune a besoin de stabiliser son personnel et de lui offrir une formation plus approfondie et diplômante, au service des enfants.

Nous avons également besoin d'optimiser les activités proposées, de les rendre cohérentes en travaillant davantage sur l'organisation annuelle, en lien avec le projet pédagogique et en mettant en place des temps forts de valorisation des réalisations des enfants. D'où une nécessité de travailler la cohérence de la prise en charge des enfants, en continuant à mettre en place des rythmes différenciés pour l'accueil périscolaire et la cantine selon l'âge des enfants, en développant davantage la collaboration avec les associations qui proposent des activités aux enfants de la commune, et qui ont également besoin de faire connaître leurs activités, et donc en organisant pour cela des temps de présentation, des ateliers découvertes sur le temps périscolaire et les mercredis.

### **PEDT et plan mercredi :**

La commune ouvre l'accueil du mercredi dans le contexte de la mise en place d'un PEDT et d'un plan mercredi, avec la collaboration des Francas de l'Ain.

### **Présentation de l'équipe :**

Directrice : Accueil et départs mi-journée + départs du soir

Directrice adjointe / animatrice : 13h00 – 18h00

Agent de cantine / ménage et animatrice : 7h15 – 14h30

Animatrice 1 : 7h15 – 14h45  
 Animatrice 2 : 10h30 – 18h00

<b>ANIMATEUR-TRICE 1</b>			
7h15		13h30	14h45
7h30-9h00 Accueil		Sieste 45 mn	
<b>DIRECTRICE ADJOINTE / ANIMATRICE</b>			
		13h	18h
13h00-13h30 Accueil		16h30-18h00 Départ	
<b>ANIMATEUR-TRICE 2</b>			
	10h30		18h
		16h30-18h00 Départ	
<b>AGENT POLYVALENT - ANIMATRICE / CANTINE - ENTRETIEN</b>			
07h15	10h45	13h	14h30
7h30-9h00 Accueil		Cantine	Ménage

### Journée type :

Le service périscolaire du mercredi accueille les enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire d'Ambrutrix ainsi que les enfants résidants sur la commune, en période scolaire, de 07h30 à 18h00 le soir. Des dérogations pourront être acceptées pour les enfants des communes alentours selon les effectifs. 3 forfaits sont proposés : journée entière avec repas inclus obligatoire, demi-journée avec repas, ou demi-journée sans repas.

Le matin, les enfants peuvent arriver jusque 9h00. Pour les demi-journées, les enfants arrivent ou partent le matin entre 11h30 et 12h00, l'après-midi entre 13h00 et 13h30. Départ des enfants à partir de 16h30

<b>MERCREDI</b>	
Accueil des enfants, jeux libres	7h30 - 9h00
Discussion du matin	9h00 - 9h10
Activité encadrée	9h10 - 11h00
Départ / arrivée des enfants, jeux libres	11h30 - 12h00
Repas à la cantine	12h00 - 13h00
Départ / arrivée des enfants, jeux libres et discussion avec les enfants	13h00 - 13h30
Sieste pour les petits, jeux libres / extérieur	13h30 - 14h15
Activité encadrée	13h45 - 16h00
Bilan de journée	16h00 - 16h10
Goûter tiré du sac	16h10 - 16h30
Départ des enfants, jeux libres / extérieur	16h30 - 18h00

## **Gestion des incidents :**

- Gradation et réponse mesurée, échelles des sanctions, logique de réparation
- Privilégier le dialogue, résolution des conflits par messages clairs dans la continuité de la procédure à l'école avec les enseignantes
- Privilégier la valorisation des bons comportements, plutôt que la sanction

## **Respect de la charte qualité Plan Mercredi**

### **Axe 1: la complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant**

- 1/ Participation aux conseils d'école
- 2/ Partage des locaux de l'école et règles communes
- 3/ Projet artistique commun (fresque), semaine sans écran, travail sur le thème du cirque pour 2024/2025

### **Axe 2 : L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)**

- 1/ Mise en place de tarifs dégressifs pour faciliter l'accès à toutes les familles
- 2/ Organisation de réunion d'information et concertation annuelle pour les parents (Ces réunions permettent de proposer un temps de rencontre individualisé en fonction des besoins (première arrivée, allergie, handicap, etc)
- 3/ Participation bénévoles des parents à certaines animations

### **Axe 3 : Mise en valeur de la richesse des territoires**

- 1/ Mise à profit de l'environnement proche en organisant des sorties dans le village
- 2/ Communication auprès des enfants et parents des événements organisés par la mairie pour la préservation de l'environnement (journée nettoyage, compostage, travail sur l'eau).
- 3/ Développer des projets d'animation avec les associations locales (section patrimoine du Foyer Rural).

### **Axe 4 : Le développement d'activités éducatives de qualité par thème et par cycle**

- 1/ Organisation de cycle Plan mercredi en suivant les saisons.
- 2/ Préparation et mise en place avec les enfants de temps forts au cours de l'année (carnaval, halloween, Noël, jeux olympiques...).
- 3/ Mise en valeur des projets menés par des expositions en direction des parents.
- 4/ Mise en place de temps de réunion pour préparer les journées du mercredi.

## Objectif pédagogiques déclinés à partir des objectifs du PEDT :

Objectifs	Mise en œuvre
<p><b>Respect des rythmes à différentes échelles :</b></p> <p><b>Rythmer l'année scolaire par des actions communes (périscolaire – associations – mairie – école)</b></p> <p><b>Respecter les rythmes des enfants</b></p>	<p>Organiser les activités autour de la thématique des saisons, entre chaque période de vacances scolaires.</p> <p>Participer aux cérémonies et événements qui rythment la vie communale, comme par exemple la Kermesse de l'école, ou la cérémonie de commémoration des armistices.</p> <p>Favoriser le partage culturel avec les associations du village en faisant du périscolaire et de la cantine un lieu d'accueil et de représentation pour le théâtre par exemple ou pour des événements musicaux.</p> <p>Différencier les temps d'accueil et faire plusieurs groupes dans la journée selon les besoins : activités différentes en fonction de l'âge des enfants, temps de sieste pour les 3-5 ans.</p>
<p><b>Vivre ensemble, citoyenneté, expression :</b></p> <p><b>Favoriser le partage, l'esprit d'équipe, l'entraide et les activités collectives, notamment sportives ; en permettant à chacune et chacun de s'exprimer</b></p>	<p>S'investir dans les événements organisés par le CCAS : repas des aînés (dessins, réalisation des menus, décoration des tables)</p> <p>Poursuivre l'apprentissage de l'olympisme, l'esprit et les disciplines olympiques, pratiquer des jeux et activités sportives en équipe et en extérieur.</p> <p>Favoriser les jeux coopératifs, les jeux de société et encourager les activités quotidiennes collectives.</p> <p>Développer les liens entre l'ACM périscolaire et le conseil d'élève. Notamment pour favoriser le rôle des « médiateurs » dans la résolution des conflits.</p> <p>La parole de l'enfant : fabrication d'une boîte à mots / idées en début d'année, faire les règles de vie avec les enfants, résolution des conflits par messages clairs, mise en place d'un conseil cantine pour un choix de menu par les enfants d'une semaine par période.</p>
<p><b>Intégrer les enfants dans leur environnement direct :</b></p> <p><b>le territoire et les autres acteurs municipaux</b></p>	<p>S'investir dans les partenariats tissés par la commune et l'école avec des associations de protection de l'environnement comme la LPO (ligue de protection des oiseaux) ou FNE (France nature environnement) et les associations du village (section patrimoine du Foyer Rural)</p> <p>Mettre en œuvre des actions régulières sur le thème du recyclage, du tri, et de la lutte contre le gaspillage.</p> <p>Participer aux actions communales de préservation de l'environnement comme la matinée nettoyage du village, ou les actions de sensibilisation sur l'eau ou la forêt (création d'affiche, réalisation de dessins).</p> <p>Faire intervenir des associations ou intervenants : animations à prévoir en partenariat avec les associations du village (Sou des écoles, Foyer rural) ainsi que l'école, réunion PEDT prévue en septembre (Fête de la musique, 08 décembre, carnaval, halloween,</p>

thème du cirque à l'école.